

PLAN DE COURS

POL-7012 : Éthique et administration publique

NRC 87970 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissaire à l'éthique, commissaire au lobbying, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Ce cours est entièrement en présentiel.

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	15h30 à 18h20	DKN-1256	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=146438>

Coordonnées et disponibilités

Eric Montigny

Enseignant

DKN-4447

eric.montigny@pol.ulaval.ca

Disponibilités

Sur rendez-vous.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plan de cours non officiel

18 août 2022 (15h21)

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Participation au cours	5
Présentation en classe	6
Examen maison de mi-session	6
Synthèse-critique	6
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Gestion des délais	9
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	9
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Bibliographie	10

Plan de cours non officiel

18 août 2022 (15h21)

Description du cours

Objectifs

Ce cours présente, dans une perspective nationale et internationale, les dispositifs qui encadrent l'éthique dans l'administration publique. Il prend comme point de départ les principaux problèmes et scandales qui rythment la vie politico-administrative contemporaine. Ces phénomènes érodent la confiance de la population envers les organisations administratives et le système politique en général. En s'attardant sur les solutions proposées pour remédier à ces événements, le cours permet à l'étudiant(e) de comprendre le rôle et l'influence de quelques institutions majeures en la matière (commissariat à l'éthique, bureau du vérificateur général, etc.). Une attention particulière porte également sur le comportement attendu des agents publics qui font face à des dilemmes moraux (devoir de désobéissance, dénonciation d'un acte illégal, etc.). L'angle d'analyse privilégie l'approche institutionnelle fondée sur des applications concrètes.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure:

- d'expliquer le fonctionnement, les principes directeurs et le cadre d'application des infrastructures d'éthique publique au Canada et au Québec, tout en étant en mesure de les comparer avec certaines infrastructures d'éthique développées à l'étranger ;
- de discuter des fondements philosophiques, théoriques et historiques liés à l'éthique gouvernementale;
- d'identifier des enjeux pratiques résultants de l'importance accrue réservée à l'éthique dans la gestion publique.

Approche pédagogique

La méthode d'enseignement de ce cours en classe reposera sur différentes activités qui vous permettront d'échanger et d'apprendre les textes identifiés pour chacune des semaines. Sur la base des lectures obligatoires, la formule retenue favorisera donc les échanges en ligne et les interactions entre les étudiant(e)s et le professeur. Des situations concrètes seront également analysées sous la forme d'études de cas ou de mises en situation et ce, en lien avec la thématique de la semaine. Pour cela, les étudiant(e)s devront identifier les enjeux et dilemmes éthiques ainsi que les moyens de les surmonter. Ces exercices permettront de passer de la théorie à la pratique et d'approfondir le développement des habiletés.

Contenu et activités

18 août 2022 (15h21)

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
PARTIE 1 : FONDEMENTS THÉORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET HISTORIQUES DE L'ÉTHIQUE GOUVERNEMENTALE	
Module 1 - Introduction - Principaux concepts et l'origine du scandale- 12 septembre	5 sept. 2022
Module 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ? 19 septembre	
Module 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance - 26 septembre	
ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES - 3 OCTOBRE- CONGÉ	
ACTION DE GRÂCE- 10 OCTOBRE- CONGÉ	
Module 4 - Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État - 17 octobre	
Examen maison de mi-session - 24 octobre	
Semaine de lecture -Semaine du 31 octobre	
Module 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire - 7 novembre	
Module 5b - Le procès d'Adolf Eichmann - 7 novembre	
PARTIE 2 : LES INFRASTRUCTURES ET LES DISPOSITIFS ÉTHIQUES	
Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques - 14 novembre	

Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités - Semaine du 21 novembre	
Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbying - 28 novembre	
PARTIE 3 : ENJEUX D'ACTUALITÉ	
Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique - Semaine du 5 décembre	
Module 10 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente - 12 décembre	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation au cours	À déterminer	Individuel	15 %
Présentation en classe	À déterminer	En équipe	20 %
Examen maison de mi-session	Du 24 oct. 2022 à 15h30 au 25 oct. 2022 à 15h30	Individuel	30 %
Synthèse-critique	Dû le 12 déc. 2022 à 15h30	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation au cours

18 août 2022 (15h21)

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence et originalité	15

Directives de l'évaluation :

La qualité de la participation au cours (15%).

La présence au cours est une condition nécessaire mais pas suffisante pour la réussite de cette activité. Les critères d'évaluation seront : le degré de participation active aux échanges en classe, la précision et la pertinence des interventions en relation avec les lectures obligatoires du cours ainsi que lors des cas pratiques.

Ce cours se veut un espace de discussion respectueux et collaboratif. En cela, il s'agit d'un espace de délibération permettant de répondre à des questions théoriques actuelles et d'approfondir vos lectures.

Vous serez donc évalués sur la base de vos interventions et de la qualité de vos interactions avec vos collègues.

Présentation en classe

Date de remise :	À déterminer
	Une séance vous sera attribuée au début de la session.
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Présentation en classe d'un module
Directives de l'évaluation :	À la première séance de la session, des équipes seront constituées aléatoirement. Une séance sera alors attribuée à chaque équipe. En début de séance, votre équipe devra alors présenter, en un maximum 45 minutes, une synthèse des principaux éléments des lectures obligatoires pour ensuite amorcer une discussion d'un trentaine de minutes avec le groupe.

Examen maison de mi-session

Date :	Du 24 oct. 2022 à 15h30 au 25 oct. 2022 à 15h30
	Vous avez 24 heures pour compléter cet examen maison et pour le déposer sur la boîte de dépôt du cours. Tout retard sera pénalisé de 5% par jour à partir du 25 octobre à 15H31.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session (30%) se fera à livres ouverts. Il portera sur l'ensemble des lectures obligatoires et de la matière présentée jusqu'alors. Les questions apparaîtront dans la section Nouvelles du cours le 24 octobre à 15h30.
Matériel autorisé :	Note de cours, recueil de textes, dictionnaire...

Synthèse-critique

Date de remise :	12 déc. 2022 à 15h30
	La remise de fait en classe au début du dernier cours. Comme pour l'examen maison, une pénalité de 5% par jour de retard s'appliquera.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	DKN-1256
Directives de l'évaluation :	

Critères de correction

Les critères d'évaluation pour ce travail sont : la qualité du français (10 %), la logique et la cohérence de la présentation (30 %), la compréhension du sujet et la qualité de la bibliographie (30 %) et la rigueur de l'argumentation (30 %).

Critères de correction pour le français

Nous serons très critiques par rapport à la qualité du français. Vous perdrez 0,5 point par faute. De plus, vous obtiendrez automatiquement 0 pour la qualité du français si vous remettez une copie qui contient plus de 10 fautes par page.

Forme du texte

La structure du texte (introduction, développement, conclusion, bibliographie et références) doit être conforme au guide de présentation des travaux. Nous serons très sévères sur ce point.

Vous trouverez ce guide sur le site du département de Science politique à l'adresse suivante:

<https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/guide-de-presentation-des-travaux-2017.pdf>

Votre synthèse critique devra porter sur l'**ouvrage de Steve Jacob et d'Eric Montigny** présenté dans la section matériel didactique.

Votre synthèse devra répondre aux critères suivants :

- Représenter l'**équivalent de 2000 mots**, dont au plus 4 pages permettant d'extraire les idées principales défendues par les auteurs ainsi que les éléments essentiels de leur argumentaire et au plus 2 pages d'analyse critique plus approfondie.
- Par analyse critique, il s'agit de mettre en lumière, de façon documentée, les points forts ainsi que les points faibles de l'ouvrage.
- Inclure une bibliographie reprenant les références utilisées;
- Attention, il ne faut pas faire un simple résumé du livre, mais bien faire ressortir les principales idées du ou des auteurs Il s'agit d'un exercice de synthèse et d'analyse.
- Après avoir dégagé l'essentiel de la pensée de l'auteur dans la première partie de votre travail, vous avez intérêt à intégrer à la partie critique de votre travail au moins deux références venant de différents auteurs. Cela permettra d'appuyer votre point de vue. Pour ce faire, vous pouvez utiliser les documents des lectures obligatoires dans le cadre de ce cours, ou encore tout autre ouvrage ou article qui vous semble pertinent.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Gestion des délais

Pour le dépôt des travaux, chaque jour de retard entraîne une pénalité de 5 %.

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le Réseau Fernand-Dumont regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire



C'est pas un cadeau ! Plongée au cœur de l'éthique parlementaire

Auteur : Steve Jacob et Eric Montigny

Éditeur : Presses de l'Université Laval (Québec , 2022)

ISBN : 9782763759012

Le livre est disponible en format papier ou électronique.

Vous pouvez notamment vous le procurer sur le site des Presses de l'Université Laval:

<https://www.pulaval.com/livres/c-est-pas-un-cadeau-plongee-au-coeur-de-l-ethique-parlementaire>

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Plan de cours non officiel

MODULE 1 - Introduction

Bourgon, Jocelyne (2017). Repenser, redéfinir et réinventer : servir au XXI^e siècle. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(4): 641-653.

Boisvert, Yves (2016). Par-delà le scandale ! Comprendre les vulnérabilités organisationnelles à la base des crises et trouver des stratégies pour mieux gérer les risques éthiques. *Éthique publique*, 18(2): 1-35.

De Blic, Damien & Cyril Lemieux (2005). Le scandale comme épreuve. *Éléments de sociologie pragmatique*. *Politix*, 18(71): 9-38.

MODULE 2 - La poursuite de l'intérêt général. À quoi sert le service public ?

Chevallier, Jacques (2011). De l'administration démocratique à la démocratie administrative. *Revue française d'administration publique*. 137-138(1), 217-227.

Hart, David K. (1984). The virtuous Citizen, the Honorable Bureaucrat, and "Public" Administration. *Public Administration Review*. 44 (Special Issue): 111-120.

Jørgensen, Torben & Bozeman, Barry. (2007). Public Values An Inventory. *Administration & Society*. 39(3): 354-381.

Prebble, Mark (2018). Is "We" Singular? The Nature of Public Value. *The American Review of Public Administration*. 48(2): 103-118.

MODULE 3 - Enjeux éthiques de la gouvernance publique

Plamondon, Jacques (2017). Les enjeux éthiques de l'administration publique dans Michaud, Nelson (dir.). *Secrets d'États? : les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*. Québec, PUQ, 921-951.

Molina, Anthony D. (2015). Public Administration, Market Values, & the Public Interest: A Kohlbergian Perspective. *Public Administration Quarterly*. 39(3): 426-452.

Jacob, Steve, Imbeau Louis M. & Jean-François Bélanger (2011). La nouvelle gestion publique et l'accroissement des marges de manœuvre : un terreau propice au développement de l'éthique? *Administration publique du Canada*, 54(2): 189-215.

Rochet, Claude (2008). Le bien commun comme main invisible. Le leg de Machiavel à la gestion publique. *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 74(3): 529-553.

MODULE 4 – Au commencement était Weber / La violence légitime et « délinquance » d'État

Linhardt, Dominique & Cédric Moreau de Bellaing (2005). Légitime violence ? Enquêtes sur la réalité de l'État démocratique. *Revue française de science politique*, 55(2): 269-298

Colliot-Thélène, Catherine (2005). La fin du monopole de la violence légitime dans Coutu, Michel & Guy Rocher (dir.), *La légitimité de l'État et du droit. Autour de Max Weber*, Sainte- Foy, PUL, pp. 23-46.

Osofsky, Michael J., Bandura, Alberet & Philip G. Zimbardo (2005). The Role of Moral Disengagement in the Execution Process. *Law and Human Behavior*, 29(4): 371-393.

Vrancken, Didier (2011). De la mise à l'épreuve des individus au gouvernement de soi. *Mouvements*, 65(1): 11-25

MODULE 5 - Le devoir de désobéissance - Hiérarchie et obéissance aux ordres : quelques enseignements de l'Histoire

Chauvet, Clément (2015). Fonctionnaire, obéir/désobéir. *Pouvoirs*. 155(4): 149-160.

Mineau, André (2007). L'idéologie des fonctionnaires du Troisième Reich dans les territoires occupés de l'Est. *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°93: 101-113.

Russel, Nestar & Bob Gregory (2005). Making the undoable doable - Milgram, the Holocaust, and modern government. *American Review of Public Administration*, 35(4): 327- 349.

Vincent, Marie-Bénédicte (2014). De la dénazification à la réintégration des fonctionnaires. Comment construire une éthique de la fonction publique en Allemagne de l'Ouest après 1945 ? *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 121(1): 3-19.

Module 6 - Gérer l'éthique dans les organisations publiques

Plant, Jeremy F. (2001). Codes of Ethics dans Terry L. Cooper (dir.), *Handbook of Administrative Ethics*. New York, Marcel Decker. 309-334.

Loyens, Kim & Jeroen Maesschalck (2010). Toward a Theoretical Framework for Ethical Decision Making of Street-Level Bureaucracy : Existing Models Reconsidered. *Administration and Society*. 42(1): 66-100.

Harvey, James S. Jr. (2000), Reinforcing Ethical Decision Making through Organizational Structure, *Journal of Business Ethics*, 28: 43-58.

Maesschalck, Jeroen (2008). Une politique d'intégrité dans l'administration : comment dépasser les bonnes intentions ? *Pyramides*. 16(1): 15-44.

Module 7 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : généralités

Bibeau, Vincent (2011). L'éthique et la déontologie dans la fonction publique québécoise : complémentarité ou confusion ? *Éthique publique*, 13(1): 25-37.

Martineau, Joé T. & Thierry C. Pauchant & Maryse Tremblay (2017). La gestion de l'éthique dans les organisations québécoises : déploiement, portrait et pistes de développement souhaitables. *Éthique publique*, 19(1): 1-20.

Rigaud, Benoît (2018). Enjeux démocratiques et éthiques de l'interface politico-administrative au Québec. *Éthique publique* [En ligne], 20 (1).

Bourgault, Jacques (2018). Peut-on parler d'une éthique corporative au gouvernement fédéral canadien : les croyances comme ciment culturel. *Éthique publique* [En ligne], 20(1).

Module 8 - Dispositifs et modalités de l'éthique au Canada et au Québec : l'encadrement du lobbyisme

Brun, Henri & Guy Trembay (2006). Le droit de savoir qui cherche à influencer le gouvernement : un droit fondamental. *Éthique publique*. 8 (1): 123- 136.

Hudon, Raymond & Stéphanie Yates (2008). Lobbying et patronage: Modes de médiation en contexte démocratique. *Revue canadienne de science politique*. 41(2): 375-409.

Boisvert, Yves (2007). Éthique, lobbying et dispositifs de régulation des comportements : la perception des ministres québécois. *Éthique publique*. 9(1): 93-112.

Yates, Stéphanie (2018). La transparence des activités de lobbying au Québec : la grande illusion ? *Revue française d'administration publique*. 165(1): 33-47.

Module 9 - Lutter contre la corruption dans l'administration publique

Monier, Frédéric (2016). La corruption, fille de la modernité politique ? *Revue internationale et stratégique*. 101(1): 65-73.

Lascoumes, Pierre (2015). La production oligarchique des normes anti-corruption. *Tumultes*. n° 45: 113-129.

Blundo, Giorgio (2001). Négocier l'État au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise. *Autrepart*. n° 20: 75-90.

Bozeman, Barry, Molina, Jr., Angel Luis & Wesley Kaufmann (2018), Angling for Sharks, Not Pilot Fish: Deep Corruption, Venal Corruption, and Public Values Failure. *Perspectives on Public Management and Governance*. 1(1): 5-27.

Module 10 - La protection des fonctionnaires divulgateurs et l'administration transparente

Jean-Philippe Foegle (2016). Lanceur d'alerte ou « leaker » ? Réflexions critiques sur les enjeux d'une distinction. *La Revue des droits de l'homme* [En ligne], 10. URL : <http://journals.openedition.org/revdh/2367> ; DOI : 10.4000/revdh.2367

Danièle Lochak (2014). L'alerte éthique Entre dénonciation et désobéissance. *L'Actualité juridique. Droit administratif*.

Sébastien Schehr (2008). L'alerte comme forme de déviance : les lanceurs d'alerte entre dénonciation et trahison. *Déviance et Société*. 32 (2):149-162.

Bradley E. Wright, Shahidul Hassan & Jongsoo Park (2016). Does a public service ethc encourage ethical behaviour? Public service motivation, ethical leadership and the willingness to report ethical problems. *Public Administration*. 94(3): 647-663

Module optionnel - Pluralisme et représentativité de l'administration publique

Groeneveld, Sandra & Steven Van de Walle (2010). Une théorie contingente en matière de bureaucratie représentative : pouvoir, égalité des chances et diversité. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 76(2): 257-278.

Bertossi, Christophe (2017). Raisonnements publics et appartenance à une institution : les musulmans dans les armées françaises. *Migrations Société*. 169(3): 81-102.

O'Connor, Karl (2017). Quelles sont les idées et les motivations des bureaucrates dans les sociétés contestées sur le plan religieux ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 83(1): 69-88.

Timpson, Annis May (2006). Élargir la notion de bureaucratie représentative : L'exemple du Nunavut. *Revue Internationale des Sciences Administratives*. 72(4): 553-567.